

Fiche pédagogique



Table des matières

A/ FONCTIONNEMENT	3
--------------------------------	----------

A/ FONCTIONNEMENT

Il arrive parfois qu'un nouveau dossier patient se crée alors qu'un dossier existe déjà (mise à jour de carte vitale, résultats de laboratoire, ...).

Cette nouvelle fonction vous permet de fusionner le contenu de 2 dossiers en conservant l'état-civil d'un des 2 dossiers.

Cette option est accessible via la liste des patients.

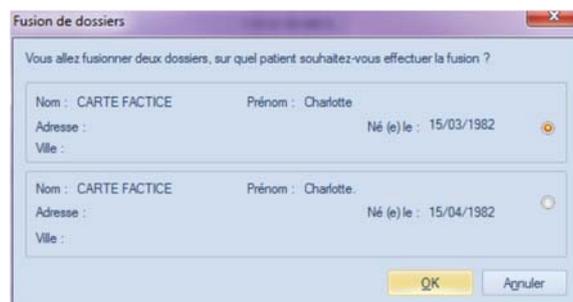
Pour fusionner deux dossiers, il faut sélectionner le premier dossier patient par un clic gauche de souris puis, sans perdre la sélection du premier dossier, cliquer sur le second dossier à fusionner.

Vous pouvez utiliser le bouton « CTRL » du clavier pour sélectionner plusieurs éléments en même temps.

Après sélection des 2 dossiers, faites un clic-droit de la souris sur un des 2 dossiers puis cliquez sur « Fusionner ».



La fenêtre suivante s'affiche et vous permet de choisir quel état civil vous souhaitez conserver.



Il est bien sur conseillé d'effectuer régulièrement des sauvegardes afin de pouvoir corriger toute erreur de manipulations.

Cachet Partenaire



194 rue Gabriel Péri, 59320 HAUBOURDIN
Tél. 03 20 85 11 40 – Fax 03 20 85 11 99
Email : info@agti.fr – Web : www.agti.fr

CONTACTEZ-NOUS !

info@agti.fr www.agti.fr
03 20 85 11 40

IMAGINE Editions
11, bd Marsan de Montbrun
33780 Soulac sur Mer

Synchronizing Healthcare*



CompuGroup
Medical